



LA COURONNE DE MARIE

« Bienheureuse êtes-vous, qui avez cru ce qui vous a été dit
de la part du Seigneur : avec le Christ vous régnerez à jamais. »

Vêpres de la fête de Marie-Reine

Prieuré Marie-Reine

195 rue de Bâle
68100 MULHOUSE
☎ : 03 89 44 66 93
@ : 68p.mulhouse@fsspx.fr

Oratoire Saint-Joseph

22 rue Ampère
68000 COLMAR

Chapelle N.-D. de la Ste-Espérance

37 rue Pasteur
90300 CRAVANCHE

Abbé Anthony Romanens

☎ : 06 82 64 82 16
@ : a.romanens@fsspx.email

Abbé Louis-Marie Carlhian

☎ : 06 12 87 41 21

Mlle E. Ledermann (Librairie)

☎ : 06 88 25 04 46

L'éternité de l'enfer

M. l'abbé Anthony Romanens

COMMENT est-ce possible que le péché mortel d'un homme puisse mériter l'enfer éternel ? Comment est-ce qu'une action humaine, donc limitée, finie, puisse mériter une punition éternelle, infinie ? Dieu ne peut pas faire cela ! »

Cette objection exige qu'on y réponde car elle porte sur une vérité de foi à laquelle il est nécessaire de croire pour être sauvé : « Les peines de l'enfer sont éternelles ; elles ne cesseront jamais. DE FOI : Symbole de S. Athanase ; Epître d'Innocent III ; Concile de Latran IV. » (1). Mais de plus, cette vérité est en étroite connexion avec d'autres dogmes : on n'ébranle pas l'une sans ébranler les autres.

L'éternité de l'enfer est affirmée et prouvée par de nombreux arguments tirés de la Sainte-Ecriture, des Pères de l'Eglise, du Magistère de l'Eglise, et de la raison. (2)

Ecriture sainte

Isaïe LXVI, 24 : *Et quand ils (les adorateurs du vrai Dieu) sortiront, ils verront les cadavres des hommes qui se sont révoltés contre moi ; car leur ver ne mourra point, et le feu ne s'éteindra point (...).*

Judith XVI, 20-21 : *Malheur à la nation qui s'élève contre mon peuple ! Car le Seigneur, le Tout-Puissant, se vengera d'elle, il la visitera au jour du jugement, il livrera leur chair au feu et aux vers, afin qu'ils brûlent et qu'ils éprouvent ce supplice éternellement.*

En S. Matthieu III, 12, saint Jean-Baptiste décrivant le véritable Sauveur qui doit venir après lui, affirme : *Sa main tient le van ; il nettoiera son aire, il amassera son froment dans le grenier, et il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint point.*

Rien de plus explicite en S. Marc IX, 42-43 : *Si ta main est pour toi une occasion de chute, coupe-la : mieux vaut pour toi entrer mutilé dans la vie, que d'aller, ayant deux mains, dans la géhenne, dans le feu inextinguible, là où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point.*

Certains objectent contre l'interprétation des adjectifs « éternel,

SOMMAIRE

L'éternité de l'enfer 1-3

Belle image mortuaire 3

Au-delà de l'imaginable 3 et 6

Calendrier 4-5

Délire théologique ou
modernisme conséquent ? 6-7

Annonces..... 8

Annexe :

Programmes des recollections de
l'Avent

inextinguible » en en rejetant le sens littéral « qui ne finira jamais ». En réponse, doit s'appliquer ici le principe de parité : puisqu'à chaque fois que l'Écriture parle de vie, de bonheur éternel il s'agit bien d'une béatitude « qui ne finira jamais », on doit accorder la même interprétation lorsque l'Écriture parle de mort, de peine éternelle.

D'autres objectent, que l'évocation, dans la Sainte-Ecriture, d'un enfer éternel n'est qu'une menace que Dieu n'exécute pas. Il faut répondre qu'une telle menace serait purement et simplement inefficace et inutile, indigne de Dieu et même des hommes. On peut tout au plus distinguer dans l'Écriture deux situations différentes. L'une où Dieu menace du feu éternel les hommes encore vivant sur cette terre et donc capables de conversion ; s'ils se convertissent, comme les habitants de Ninive, alors ils échappent au feu éternel. L'autre où Dieu affirme bel et bien la perte éternelle pour l'homme qui meurt dans son péché. Parce que la vie s'arrête et avec elle la possibilité de mériter et de se convertir, l'homme est fixé dans le mal pour toujours et donc dans la peine éternelle qui y est attachée. Notre-Seigneur s'exprime ainsi en S. Matthieu XXV, 31-46, alors qu'il décrit le jugement dernier : *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges. (...) Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes à la vie éternelle.*

Pères de l'Église

Tous les Pères de l'Église, à une exception près, sont unanimes et prêchent avec insistance sur l'éternité de l'enfer, invoquant l'Écriture-Sainte, la Tradition, les arguments de raison. Ils eurent à réfuter Origène et les origénistes, éblouis par la philosophie grecque, qui tenaient pour un enfer temporaire grâce à une rémission universelle à un moment donné. Après cette grande dispute doctrinale, c'est saint Augustin qui fit la lumière à peu près complète sur le dogme, résuma l'apologétique et commença, en la poussant plus loin qu'aucun autre Père, la théologie de l'enfer.

Magistère de l'Église

Les interventions de l'Église sur le sujet de l'enfer sont nombreuses et explicites. Celles sur l'éternité de l'enfer se sont particulièrement manifestées pour condamner l'origénisme, au synode de Constantinople en 534 et au II^e concile de Constantinople en 543.

Raison humaine

1. L'enfer est éternel parce que, du côté de Dieu, il est sanction du mal moral.

a. Avant la faute, une sanction doit être suffisamment forte pour contraindre, si nécessaire, à l'observation de la loi. Une loi sans sanction, ou sans sanc-

tion proportionnée, n'est pas une loi. Or les seules craintes proportionnées à la psychologie humaine sont les craintes éternelles comme l'enseignent les auteurs spirituels et les grands prédicateurs. Il faut donc que l'enfer soit éternel.

b. Après la faute, une sanction appliquée doit être proportionnée au mal commis. Le péché est une offense faite à Dieu en désobéissant à sa loi. Or la grandeur de l'offense se prend du côté de celui qui est offensé. L'offense ne sera pas de la même importance si on gifle son frère, ou malheureusement sa mère, ou le roi. Mais le péché offense Dieu qui est infini et éternel. La seule sanction proportionnée au péché mortel est donc la peine éternelle, l'enfer.

2. L'enfer est éternel, du côté de l'homme, parce qu'il est la perversion continuée de sa liberté lorsqu'il est mort dans l'état de péché mortel.

Le péché est un désordre qui entraîne une peine. La peine a pour but de réparer le désordre et de rétablir l'ordre. Tant que le désordre et son principe qui est le péché, demeurent, la peine doit demeurer. Dès que l'ordre et son principe qui est l'amour de Dieu sont retrouvés, la peine doit cesser. Ce sont donc les péchés mortels, à la différence des péchés véniels, qui, faisant perdre totalement l'amour de Dieu, entraînent l'obligation d'une peine éternelle. (3)

Si l'on est encore en cette vie, on peut recourir au sacrement de pénitence et à la contrition parfaite. Mais si l'on meurt en cet état, le péché est fixé définitivement et donc la peine de l'enfer s'applique éternellement.

Après la mort, le péché mortel est de soi irréparable et la grâce de la conversion n'existe plus. Le fond du problème de l'enfer se trouve donc dans la nature du péché non expié et non expiable en l'autre vie. Bossuet disait : « L'enfer, c'est le péché ». Le péché dans l'état de terme, d'état définitif. (4)

C'est un peu semblable à la loi de la gravité : imaginons une boule de métal suspendue par un fil. La boule ne touche pas le sol parce que retenue par le fil. Comme nous-même dans la vie ici-bas : on ne touche pas encore à notre terme, soit le ciel, soit l'enfer ; notre vie ne tient qu'à un fil ! La mort, c'est Dieu qui coupe le fil. Alors irrémédiablement la boule va s'écraser sur le sol, unique source d'attraction. Pour nous, là, c'est différent. Nous avons deux sources d'attraction en quelques sortes, soit le mal, soit le bien. Par le péché mortel, on se tourne vers le mal. Si la mort vient surprendre à ce moment-là, où tout s'arrête, où le fil est coupé, l'âme vient s'écraser en enfer pour l'éternité !

Voilà ce qu'on appelle la « perversion continuée de sa liberté ». Autant les bienheureux au ciel produisent un seul acte d'amour de Dieu qui ne finira

jamais, autant les damnés en enfer produisent un seul acte de haine qui ne finira jamais.

Raison théologique

Pourquoi de la part de Dieu, tant d'enseignements, d'exhortations, de menaces, de préceptes, d'encouragements, de grâces, sinon à cause de l'obligation pour l'homme d'obtenir son salut éternel, et à cause de la sanction éternelle pour les hommes qui, par leur faute, n'ont pas fait leur salut.

Pourquoi l'Incarnation, la Rédemption par la mort du Fils de Dieu incarné – homme pour payer au nom des hommes, Dieu pour payer infiniment – s'il ne s'agit que d'arracher l'homme coupable à une peine

finie et passagère, si longue qu'on la suppose ? Ces mystères d'amour infini ne s'expliquent que si l'humanité pécheresse avait besoin d'être rachetée d'une peine, elle aussi infinie, c'est-à-dire éternelle.

Alors soyons cohérents : si l'on n'objecte rien à ce que Dieu récompense par un bonheur éternel moyennant sa grâce miséricordieuse, n'objectons pas à ce que Dieu punisse par une peine éternelle ceux qui ont librement refusé sa grâce, sa miséricorde, et qui sont morts dans cet état. Il n'y a que ceux qui l'ont voulu qui se damnent.

La crainte filiale de Dieu commence souvent par une crainte moins parfaite mais qui en est une : la crainte servile de l'enfer. Sachons l'utiliser à bon es-cient.

Par notre amour de Dieu, tournons notre âme vers Lui, orientons toute notre vie – désirs, connaissances, actions – vers le Ciel. Quand le fil sera coupé, notre âme ira se jeter dans les bras de Dieu pour toujours !

Une belle image mortuaire touchante et profonde !

O Croix Sainte, sous ton ombre je repose et j'espère !

+

A la pieuse mémoire de

MADAME JULES BASTIN

Née Clara ASTERION

Membre de l'Adoration diurne
et de l'Association des mères chrétiennes,

Née à Malines, pieusement décédée à Ciney, le 6 avril 1905, dans la 48^{ème} année de son âge, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Pourquoi son mal a-t-il été désespéré et s'est-il refusé de guérir ? Pourquoi mourir si jeune encore, quitter une famille tendrement aimée, abandonner de petits enfants ? Vous l'avez voulu ainsi, Seigneur... Que Votre volonté soit faite... Et puisse notre fin ressembler à la sienne !

Femme de grande foi et de grande piété, modèle d'épouse et de mère, elle vénérât son mari, elle mettait tous ses soins à bien élever ses enfants ; elle avait constamment les yeux ouverts sur tout ce qui se passait dans sa maison et elle s'oubliait elle-même pour se dévouer au bonheur des siens. (Tob. X, 13)

Aussi ses enfants se sont levés pour proclamer la sainteté de sa vie. (Prov. XXXI, 27)

Adieu, cher époux ; lève les yeux au Ciel et que la paix du Seigneur où je suis entrée apaise en toi le regret que tu as de ma mort.

Adieu, mes bien-aimés enfants ; ne pleurez pas, je serai toujours votre mère, du haut du Ciel je veillerai sur vous. Honorez votre père, reportez sur lui l'affection que vous aviez pour moi. Au nom d'une mère qui se meurt, restez unis entre vous, chrétiens irréprochables !

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel.

Doux Cœurs de Jésus et de Marie, donnez-lui le repos éternel.

Mon Jésus, miséricorde !

Grand saint Joseph, priez pour nous !

(1) *Sommaire de théologie dogmatique*, Panneton-Bourgeois, n° 726.

(2) Source : Dict. Théo. Cath., article *Enfer*, colonnes 94-97.

(3) *Somme théologique*, S. Thomas d'Aquin, Ia IIæ, q. 87, a.3.

(4) *Somme théologique*, S. Thomas d'Aquin, Ia, q. 64, a.2.

Au-delà de l'imaginable

M. l'abbé Guillaume Scarcella

CE QUI s'est passé juste avant l'ouverture du synode pour l'Amazonie dans les jardins du Vatican dépasse de très loin ce qu'on aurait pu imaginer il y a seulement 10 ans. Le 4 octobre, sous les yeux du pape François et de cardinaux, des indiens ont procédé à un rituel qui serait, d'après l'agence *Catholic news agency*, le *Pago a la tierra* (ce qu'on paye à la terre), c'est-à-dire une offrande traditionnelle à la déesse *Pachamama*, la déesse-Terre (1), pour obtenir qu'elle soit féconde. Les indigènes, accompagnés d'un frère franciscain, ont chanté et dansé autour d'une toile sur laquelle étaient posés divers objets et notamment deux statues de femmes nues et enceintes, qui symbolisent la déesse-Terre, puis se sont prosternés devant elles. Le 7 octobre, une statue de la déesse-Terre faisait solennellement son entrée en procession dans la Basilique Saint Pierre de Rome, portée par des évêques et des indiens.

Novembre 2019

	PRIEURE MARIE-REINE 195, rue de Bâle F-68100 MULHOUSE Tél : 03 89 44 66 93 Courriel : 68p.mulhouse@fsspx.fr	CHAPELLE N-D DE LA SAINTE-ESPERANCE 37, Rue Pasteur F-90300 CRAVANCHE	ORATOIRE SAINT-JOSEPH 22, rue Ampère F-68000 COLMAR
Ve 1^{er} Fête de Tous les Saints (I ^e cl.) Fête d'obligation	M. l'abbé Anthony Romanens, 06 82 64 82 16	M. l'abbé Louis-Marie Carlhian, 06 12 87 41 21	
Sa 2 Commémoration de tous les fidèles défunts (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement 7h15 Messe lue (2 ^e du 2 novembre) 7h45 Messe lue (3 ^e du 2 novembre) 18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée de Requiem et absoute pour les défunts du Prieuré	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe 7h00 Messe lue (2 ^e du 2 novembre) 7h30 Messe lue (3 ^e du 2 novembre) 18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée de Requiem et absoute	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe 9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe 10h30 Exposition du Saint-Sacrement et adoration perpétuelle 17h45 Chapelet et bénédiction 18h30 Messe lue
Di 3 21 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe pour les vocations sacerdotales et religieuses <i>puis confessions</i> 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe 10h30 Exposition du Saint-Sacrement et adoration perpétuelle 17h45 Chapelet et bénédiction 18h30 Messe lue
Lu 4 Saint Charles Borromée, Ev. et Conf. (III ^e cl.) Mémoire des Saints Vital et Agricola, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 5 Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 6 Férie (IV ^e cl.)	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les défunts de l'Oratoire 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 7 Férie (IV ^e cl.) <i>Strasbourg : Saint Florent, Ev. et Conf. (III^e cl.)</i>	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 8 Férie (IV ^e cl.) Mémoire des Quatre Saints Couronnés, Martyrs	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	19h30 Cercle S. Pie X	
Sa 9 Dédicace de Saint Jean de Latran (II ^e cl.) Mémoire de Saint Théodore, Martyr	7h15 Messe lue		15h30-17h Croisade Eucharistique 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue pour les vocations sacerdotales et religieuses, <i>confessions (Abbé Romanens)</i>
Di 10 22 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe <i>puis confessions</i> Vente de gâteaux pour les pèlerinages 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe <i>Bénédiction des Noces d'or de M. et Mme Jean-Paul Baudouin</i> Quête pour les fleurs	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe M. l'abbé Romanens Apéritif et vente de gâteaux pour les pèlerinages
Lu 11 Saint Martin, Evêque et Confesseur (III ^e cl.) Mémoire de Saint Menne, Martyr	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue de Requiem		18h00 Chapelet 18h30 Messe chantée de Requiem
Ma 12 Saint Martin I ^{er} , Pape et Martyr (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Cercle Saint Pie X		
Me 13 Saint Didace, Confesseur (III ^e cl.)	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 14 Saint Josaphat, Evêque et Martyr (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	18h30 Catéchisme pour adultes	

Ve 15	Saint Albert le Grand, Evêque et Docteur (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue Réunion de la JTC : Messe, conférence, repas
Sa 16	Sainte Gertrude, Vierge (III ^e cl.)			
Di 17	23 ^{ème} dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confessions Quête pour le Prieuré Pas de Vèpres	Prêtre de Menzingen 8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe Vente de gâteaux pour les pèlerinages	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe Quête pour le projet de façade
Lu 18	Dédicace des Basiliques S. Pierre et S. Paul (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		19h00 Messe lue M. l'abbé F. Knittel
Ma 19	Sainte Elisabeth de Hongrie, Veuve (III ^e cl.) Mémoire de Saint Pontien, Pape et Martyr			7h00 Messe lue M. l'abbé F. Knittel
Me 20	Saint Félix de Valois, Confesseur (III ^e cl.)	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue Pas de catéchisme pour adultes
Je 21	Présentation de la Très Sainte Vierge (II ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		7h00 Messe lue M. l'abbé F. Knittel
Ve 22	Sainte Cécile, Vierge et Martyr (III ^e cl.)	7h15 Messe lue		19h00 Messe lue M. l'abbé F. Knittel
Sa 23	Saint Clément I ^{er} , Pape et Martyr (III ^e cl.) Mémoire de Sainte Félicité, Martyre	6h30 Messe lue		18h00 Chapelet 18h30 Messe lue, confessions (Abbé Romanens) 19h30 Cercle Saint Pie X
Di 24	24 ^{ème} et dernier dimanche après la Pentecôte (II ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confession 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
Lu 25	Sainte Catherine d'Alexandrie, V. et M. (III ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ma 26	Saint Sylvestre, Abbé (III ^e cl.) Mémoire de Saint Pierre d'Alexandrie, Ev. et M.	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Me 27	Férie (IV ^e cl.)	15h00 Catéchisme pour enfants	17h00 Catéchisme enf. 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue	16h30 Catéchisme pour enfants 18h00 Chapelet 18h30 Messe lue 19h30 Catéchisme pour adultes
Je 28	Férie (IV ^e cl.)	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Ve 29	Férie (IV ^e cl.) Mémoire de Saint Saturnin, Martyr Début de la neuvième préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception	18h00 Chapelet 18h30 Messe lue		
Sa 30	Saint André, Apôtre (II ^e cl.)	7h15 Messe lue	14h30 : Récollecion de l'Avent à Colmar prêchée par M. l'abbé L.-M. Carlhian (Cf. tract)	17h45 Salut du Saint-Sacrement avec chapelet 18h30 Messe lue, confessions (Abbé Romanens)
Di 1^{er}	1 ^{er} dimanche de l'Avent (I ^e cl.)	10h45 Grand-Messe puis confession 17h30 Vêpres et Salut du Saint-Sacrement	8h00 Chapelet 8h30 Grand-Messe	9h30 Chapelet 10h00 Grand-Messe
			14h30 : Récollecion de l'Avent à Mulhouse prêchée par M. l'abbé L.-M. Carlhian (Cf. tract)	

COMMENT A-T-ON PU EN ARRIVER LÀ ?

Il faut prendre la peine de lire l'*Instrumentum laboris*, ce document qui est ni plus ni moins la feuille de route du synode. On y professe à mots à peine couverts la doctrine panthéiste (du grec *pan* : toute chose, et *théos* : Dieu). Qu'est-ce que le panthéisme ? Une doctrine multiforme et très ancienne, présente dans de nombreuses religions païennes, selon laquelle Dieu et l'univers ne font qu'un. Il n'y a donc plus de distinction entre Dieu et sa Création : tout est parcelle de divin, émanation divine. Or plusieurs passages de la feuille de route font une allusion très nette à cette doctrine, effectivement présente dans le paganisme amazonien depuis fort longtemps (2). On apprend par exemple qu'« *il s'agit de vivre en harmonie avec soi-même, avec la nature, avec les êtres humains et avec l'être suprême, car il existe une interrelation entre tous les éléments du cosmos...* » (n°12) ; que, aux dires des autochtones de Guaviare, « *nous sommes-faisons partie de la nature car nous sommes eau, air, terre et vie de l'environnement créé par Dieu.* » (n°17) ; mais aussi qu'« *Il faut comprendre ce que l'Esprit du Seigneur a enseigné à ces peuples tout au long des siècles : la foi en Dieu Père-Mère Créateur, le sens de la communion et de l'harmonie avec la terre (...)* » (n°121). « *Cette vision du monde se retrouve dans le "mantra" de François : « Tout est lié »* » (n°25). Et la liste n'est pas exhaustive...

Il faudrait donc accepter humblement que l'Esprit Saint a inspiré tout au long des siècles aux indiens d'Amazonie la doctrine panthéiste, et emboîter désormais le pas à leurs coutumes et à leur culte pour réaliser la conversion écologique. D'ailleurs qui sait, peut-être verra-t-on bientôt le rite de Paul VI se muer en rite de Pachamama, pour louer la Terre-Mère ? Au train où vont les choses...

Il est surtout frappant de voir à quel point ces citations du Synode sont en harmonie avec la doctrine du Nouvel-Âge. Le *Guide du Nouvel Âge* par exemple (éditions de l'Âge du Verseau, Paris, 1990) déclare ceci : « La planète a besoin d'une profonde prise de conscience individuelle. **Le mouvement Nouvel Âge qui pense la terre - Gaïa - comme un organisme vivant, peut faire beaucoup pour la conscience écologique.** » (p. 37) De fait le parallèle avec le mouvement du Nouvel-Âge est évident. Il y a donc fort à parier que l'*Instrumentum laboris* et le synode lui-même ne soient qu'un cheval de Troie destiné à faire progresser les idées du Nouvel-Âge dans les esprits catholiques.

LA VOIX DE LA TRADITION

Malheureusement pour les rédacteurs de l'*Instrumentum laboris*, Pie IX a condamné depuis longtemps dans le Syllabus la doctrine panthéiste. Voici

la proposition condamnée n°1 :

« *Il n'existe aucun Être divin, suprême, parfait dans sa sagesse et sa providence, qui soit distinct de l'univers, et Dieu est identique à la nature des choses, et par conséquent assujetti aux changements ; Dieu, par cela même, se fait dans l'homme et dans le monde, et tous les êtres sont Dieu et ont la propre substance de Dieu. (...)* »

Que cela plaise au monde ou pas, la vérité est que le panthéisme est une erreur gravissime. Que les autorités de l'Eglise commencent à la propager est tout simplement insoutenable.

Jamais peut-être ces paroles de Mgr Lefebvre n'ont résonné avec plus d'actualité : « *Il nous faut tenir, absolument tenir, tenir envers et contre tout. (...)* : **Rome a perdu la foi, mes chers amis. Rome est dans l'apostasie.** Ce ne sont pas des paroles, ce ne sont pas des mots en l'air que je vous dis. C'est la vérité. » (3). ■

Source : La Porte Latine, 16 octobre 2019

(1) Un compte-rendu complet de cette « cérémonie » et une longue vidéo se trouve sur le site officiel du vatican : <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2019-10/fete-de-saint-francois.html>

Par ailleurs l'article « Pachamama » de Wikipédia donne des renseignements utiles sur cette idole et son culte.

(2) Les citations sont tirées de la traduction officielle du site <http://www.sinodoamazonico.va>

(3) Conférence aux prêtres du 4 septembre 1987 http://laportelatine.org/vatican/sanctions_indults_discussions/premieres_discussions_jeanPaulIII/04_09_1987_conference_lefebvre_pretres_fsspx.php

Délire théologique ou modernisme conséquent ?

M. l'abbé Louis-Marie Carlhian

LE SYNODE sur l'Amazonie discute jusqu'au 27 octobre à partir d'un texte de base, l'*Instrumentum Laboris*, rédigé par huit experts à partir d'une vaste consultation des « réalités ecclésiales de base ». Le moins qu'on puisse dire est que ce document a fait couler beaucoup d'encre, notamment à cause des axes principaux de sa réflexion, que le professeur Matteo d'Amico n'hésite pas à qualifier de de « délire théologique » (1).

Voici les grandes idées de ce délire qui, rappelons-le, a été signé par 8 évêques et officiellement présenté par le Vatican.

1. Les peuples amazoniens sont un modèle de vie en harmonie avec le milieu naturel

« Il s'agit de vivre en harmonie avec soi-même, avec la nature, avec les êtres humains et l'être suprême (sic), car il existe une interrelation entre tous les éléments du cosmos, où personne n'exclut personne et dans lequel il est possible de forger entre tous un projet de vie en plénitude. (...) Cette compréhension de la vie se caractérise par les liens et l'harmonie des relations entre l'eau, le territoire et la nature, la vie communautaire et la culture, Dieu et les diverses forces spirituelles. Pour eux, « bien vivre » c'est comprendre la centralité du caractère relationnel-transcendant des êtres humains et de la création et suppose un « bien faire ». On ne peut pas séparer les dimensions matérielles et spirituelles. (...) »

« Une vision contemplative, attentive et respectueuse des frères et sœurs humains et de la nature – du frère arbre, de la sœur fleur, des frères oiseaux, des frères poissons et même des petites sœurs comme les fourmis, les larves, les champignons ou les insectes (cf. *Laudato Si* 233) permet aux communautés amazoniennes de découvrir que tout est lié, de donner de la valeur à toute créature, de voir le mystère de la beauté de Dieu qui se révèle en elles (cf. *Laudato Si* 84, 88) et de vivre ensemble amicalement. »

Une contemplation respectueuse et attentive du frère piranha et de la sœur mygale, fait donc partie du quotidien des Amazoniens et permet de vivre tous ensemble amicalement. Les intéressés seraient sans doute fort surpris de l'apprendre, de même que d'être informés qu'ils expérimentent au quotidien le « caractère relationnel-transcendant des êtres humains et de la création ».

2. Les coutumes païennes de ces populations les préservent de l'influence délétère de la civilisation occidentale. Elles doivent être préservées, et le modèle amazonien proposé en exemple aux Occidentaux décadents.

« La vie des communautés amazoniennes encore non affectées par l'influence de la civilisation occidentale se reflète dans la croyance et dans les rites concernant l'action des esprits et de la divinité – appelée de multiples manières – avec et sur le territoire, avec et en relation à la nature. (...) »

« Ce processus continue en se laissant surprendre par la sagesse des peuples autochtones. Leur vie quotidienne est un témoignage de contemplation et de protection de la nature et de relation avec elle. Ils nous enseignent à reconnaître que nous faisons partie du biome et que nous sommes coresponsables de sa sauvegarde pour aujourd'hui et pour demain. Aussi devons-nous réapprendre à entretenir des liens qui englobent toutes les dimensions de la vie et devons-nous adopter une ascèse personnelle et communautaire qui

nous permette de « mûrir dans une sobriété heureuse » (*Laudato Si*, 225). (...) »

Ces affirmations ont perdu une grande part de leur poids lorsque des spécialistes de l'Amérique du Sud ont rappelé que l'infanticide et l'euthanasie font partie des nobles rites assurant la protection de la mère-nature (2).

3. Le Saint-Esprit s'exprime à travers ces traditions païennes (3). Il serait irrespectueux d'imposer les formules de la foi catholique à des peuples qui ne partagent pas la culture occidentale.

« L'Esprit créateur qui remplit l'univers (cf. *Sap.* 1, 7) est celui qui durant des siècles a nourri la spiritualité de ces peuples bien avant l'annonce de l'Évangile et celui qui conduit à l'accepter à l'intérieur même de leurs cultures et de leurs traditions. Cette annonce doit tenir compte des « semences du Verbe (4) » présentes dans ces cultures et traditions. Elle reconnaît aussi que chez beaucoup d'entre eux la semence a mûri et a porté du fruit. Elle suppose une écoute respectueuse, qui n'impose pas de formulations de la foi exprimées à partir d'autres références culturelles étrangères à leur contexte vital. Mais au contraire, elle écoute « la voix du Christ qui parle à travers tout le peuple de Dieu (*Episcopalis Communio* 5) ». »

C'est donc à l'Église universelle de se laisser enseigner par le « lieu théologique » qu'est subitement devenu l'Amazonie. CQFD.

Comme le dit un anthropologue consulté par le vaticaniste Marco Tosatti, « quiconque est en contact concret avec l'Amérique latine réelle sait que l'*Instrumentum Laboris* ne concerne pas l'Amazonie, mais des suggestions. Il dépeint un lieu idyllique imaginaire, un « espace » idéalisé, né de l'imagination fervente d'un scénariste. » L'Amazonie est surnommé l'enfer vert, pas le paradis terrestre. Et les Indiens d'Amazonie ne sont pas les bons sauvages des fantasmes de Rousseau, mais des âmes à sauver qui n'ont pas demandé à être instrumentalisées par des délires de pseudo-théologiens en mal de publicité médiatique. Cinquante ans de « langue de buis » nous ont habitués à entendre des discours pompeux dissimulant mal un alignement servile sur les idées à la mode, mais on est quand même confondu devant tant de prétentieuse sottise. Peut-être parce qu'elle ne cherche même plus à se cacher ? ■

Source : *La Porte Latine*, 21 octobre 2019

(1) http://laportelatine.org/publications/presse/courrier_de_rome/2019/CdR_0708_2019.pdf

(2) <https://www.diakonos.be/settimo-cielo/de-linfanticide-a-leuthanasie-le-buen-vivir-en-amazonie-passe-aussi-par-la/>

(3) Vatican II, Déclaration *Nostra Aetate*, §2.

(4) Vatican II, décret *Ad Gentes*, §11.

ACTIVITÉS A PRÉVOIR*(mises à jour : en italique)***Catéchisme pour enfants**➤ **Trois chapelles**

Novembre : 6, 13, 20 et 27

Décembre : 4, 11 et 18

Janvier : 8, 15, 22 et 29

Catéchisme pour adultes➤ **Colmar**

Tous les mercredi à 19h30

Sauf le 20 novembre

➤ **Cravanche**

Jeudi 14 novembre

Croisade Eucharistique➤ **Colmar**

Samedi 9 novembre à 15h30

Samedi 14 décembre à 15h30

Samedi 18 janvier à 15h30

Cercle Saint-Pie X➤ **Mulhouse**

Mardi 12 novembre à 19h30

➤ **Colmar**

Samedi 23 novembre à 19h30

Samedi 21 décembre à 19h30

Samedi 25 janvier à 19h30

➤ **Cravanche**

Vendredi 8 novembre à 19h30

JTC à Colmar

➤ Samedi 16 novembre : réunion

➤ Samedi 30 novembre : récollection de l'Avent

➤ Samedi 7 décembre : réunion

➤ *Dimanche 15 décembre : marché de Noël*➤ *Mardi 24 décembre : veillée de Noël*➤ *Samedi 11 janvier : réunion*➤ *Samedi 8 février : réunion*➤ *Samedi 29 février : récollection de Carême***Ventes de gâteaux pour les pèlerinages**

➤ Dimanche 10 novembre (sauf Cravanche le 17 novembre)

➤ Dimanche 8 décembre

➤ *Dimanche 12 janvier***Quêtes spéciales**➤ **Mulhouse**

17 novembre : Prieuré

22 décembre : Prieuré

19 janvier : Prieuré

➤ **Colmar**

17 novembre : Projet façade

22 décembre : Projet façade

19 janvier : Projet façade

➤ **Cravanche**

10 novembre : Fleurissement

22 décembre : Fleurissement

19 janvier : Fleurissement

Tiers-Ordre de Saint-Pie X

➤ Récollection à l'Etoile du Matin

Samedi 14 décembre 2019

Samedi 7 mars 2020

Samedi 13 juin 2020

Lundi 4 novembre➤ *Colmar : Adoration perpétuelle***Samedi 30 novembre**➤ *Colmar : récollection de l'Avent pour tous les fidèles***Dimanche 1^{er} décembre**➤ *Mulhouse : récollection de l'Avent pour tous les fidèles***Dimanche 15 décembre**➤ *Dans les trois chapelles : Marché de Noël***Dimanche 12 janvier**➤ *Mulhouse : Fête des Rois***RETRAITES SPIRITUELLES**

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Enney.

➤ 4-9 novembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 18-23 novembre : St-Ignace Dames, Gastines.

➤ 18-23 novembre : Retraite Mgr Lefebvre, Le Moulin du Pin.

➤ 25-30 novembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 2-5 décembre : Retraite foyer, Enney.

➤ 2-7 décembre : Retraite mariale montfortaine, Le Moulin du Pin.

➤ 9-14 décembre : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 9-14 décembre : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 26-31 décembre : St-Ignace Messieurs, Enney.

➤ 6-11 janvier : St-Ignace Messieurs, Enney.

➤ 6-11 janvier : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 13-18 janvier : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 20-25 janvier : St-Ignace Dames, Gastines.

➤ 27 janvier-1^{er} février : St-Ignace Messieurs, Pointet.

➤ 10-15 février : St-Ignace Dames, Pointet.

➤ 10-15 février : St-Ignace Messieurs, Gastines.

➤ 17-22 février : St-Ignace Dames, Enney.

INDULGENCES PLÉNIÈRES

Une indulgence plénière par jour, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée aux fidèles du **1^{er} au 8 novembre**. Si les conditions sont imparfaitement remplies, l'indulgence serait partielle.

Conditions générales

- Confession dans les huit jours précédents ou suivants.

- Communion le jour même.

- Prières aux intentions du Souverain Pontife le jour même (*Pater* et *Ave*, ou autre)

(Intentions : exaltation de la Sainte Église ; extirpation des hérésies ; propagation de la Foi ; conversion des pécheurs ; paix entre les Princes chrétiens).

- Exclure toute affection à tout péché, même véniel.

Œuvre prescrite- **Le 2 novembre** : visite d'une église en y récitant un *Pater* et un *Credo*.- **Du 1^{er} au 8 novembre** : visite d'un cimetière en y priant pour les défunts, au moins mentalement.**INTENTIONS DU MOIS****Croisade Eucharistique :**

➤ Les âmes du purgatoire et les mourants

Rosaire Vivant :

➤ Pour les âmes du purgatoire

CARNET PAROISSIAL*A été honorée**de la sépulture ecclésiastique*

➤ Mme Lucie Denni, le 16 octobre 2019 à Colmar, décédée le 9 octobre à l'âge de 87 ans.

*Nous prions pour nos défunts du mois de novembre***À Mulhouse**

M. Jean-Jacques Ast,

† 1995 à 61 ans

M. Bernard Batto, † 2003 à 73 ans

Mme Bernadette Cuny,

† 2008 à 96 ans

M. Médard Heyer, † 2009 à 76 ans

M. Jean Ehret,

† 2015 à 88 ans

À Colmar

M. Alexandre Buchmann,

† 1986 à 82 ans

M. Joseph Senentz, † 1992 à 70 ans

Mme Léonie Joggerst,

† 1993 à 92 ans

Mme Rolande Luisin,

† 2002 à 69 ans

Mme Philomène Kalk,

† 2003 à 93 ans

Mlle Marie Ritzenthaler,

† 2004 à 75 ans

Mme Marie-Madeleine Karcher,

† 2008 à 97 ans

Mme Jacqueline Bernouille,

† 2009 à 82 ans

Mme Maria Raoul Lelarge,

† 2014 à 86 ans

À Cravanche

M. Albert Verthe, † 1995 à 88 ans

Mme Mireille Dixte, † 2003 à 90 ans

Mme Catelle Martin,

† 2005 à 79 ans

Mlle Isabelle Marti, † 2006 à 61 ans

CONFESSIONS**À Mulhouse**

➤ Le dimanche : voir calendrier

➤ En semaine : pendant le chapelet de 18h ; sur demande après les Messes ou sur rendez-vous

À Colmar

➤ Le dimanche : une heure avant la Grand-Messe

➤ En semaine : 3/4 d'heure avant la Messe et sur demande après

À Cravanche

➤ 1/2 heure avant toutes les Messes

VOTRE AIDE... MERCI !**Quête mensuelle (Septembre)**Mulhouse : **315 €** (Prieuré)Colmar : **1069 €** (Façade)Cravanche : **61 €** (Meuble MI)**Vente de gâteaux (Octobre)**

Solde caisse pélé : 411 €

Mulhouse : + 126 €

Colmar : + 285 €

Cravanche : + 130 €

Nouveau solde : **952 €**

(Objectif : 6000 € !)

HONORAIRES**Messe :** 17 €**Neuvaine :** 170 €**Trentain :** 680 €